

SIARE : travaux de mise en séparatif de l'assainissement

En 2024, le SIARE va commencer d'importants travaux de mise en séparatif de l'assainissement, dans la Grande rue et l'avenue de Paris (entre Grande Rue et rue de l'Est), à Bessancourt. L'un des objectifs est d'améliorer l'état écologique du milieu naturel, notamment de lutter contre la pollution du ru de Liesse.



TRAVAUX DE MISE EN SÉPARATIF DE L'ASSAINISSEMENT GRANDE RUE ET AVENUE DE PARIS

En tant que propriétaire riverain, vous êtes concerné ! La 1ère étape du processus est une enquête à domicile (gratuite, environ 45 min) afin d'établir un diagnostic d'assainissement personnalisé.

Le SIARE a mandaté le bureau d'études AMODIAG Environnement afin de réaliser la visite de chacune des habitations de la Grande rue (et le tronçon avenue de Paris). Cela permettra de dresser un état des lieux du fonctionnement actuel des raccordements eaux usées et eaux pluviales et d'étudier le bon raccordement de vos installations aux futurs réseaux d'assainissement séparatif.

Sans cette visite de diagnostic, vous ne pourrez pas accéder aux subventions financières (sans conditions de ressources) pour réaliser les éventuels travaux nécessaires sur votre parcelle.

Rappel : ces travaux de mise en conformité sont obligatoires dans les 2 ans suivant la pose des réseaux d'assainissement séparatifs publics au droit de votre habitation.

Si vous n'avez pas encore pris RDV, n'attendez plus et contactez AMODIAG avant le 07/04/2023 : 02.32.77.34.48 / secretariat-sn@amodiag.com